



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 21 novembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 9.1, 9.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h35.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 3.5), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Philippe GONON, M. Lazhar HAKKAR, Mme Valérie HINCELIN (jusqu'au 4.1), Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER (jusqu'au 4.1), Mme Carine MICHEL (jusqu'au 4.1), M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du 3.3), Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI (jusqu'au 5.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 4.1), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 1.1.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY (à partir du 1.1.1) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (représenté par M. Gérard SERVETTE) Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET) Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean-Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR (à partir du 1.1.1) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Christine THEVENOT Pirey : M. Robert STEPOURJINE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET, M. Jean-Pierre ISSARTEL Saône : Mme Maryse BILLOT Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 3.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Étaient absents : Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Pascal BONNET, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Jean-Noël FLEURY, M. Jean-Marie GIRERD, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAYEREL, M. Yves GUYEN Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE La Vèze : M. Jacques CURTY Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Robert POURCELOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Morre : M. Gérard VALLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE, Pirey : M. Jacques COINTET Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET, M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : M. Alain VIENNET Thise : M. Bernard MOYSE Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE

Secrétaire de séance : Mme Geneviève VERRO

Procurations de vote :

Mandants : T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, JJ. DEMONET, N. GUILLEMET, V. HINCELIN (à partir du 5.1), S. JEANNIN (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), C. MICHEL (pour le 5.1), N. MOUNTASSIR (jusqu'au 3.2), J. PANIER, J. SCHIRRER (à partir du 5.1), MN. SCHOELLER, N. WEINMAN, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, A. BAYEREL, JP. DILLSCHNEIDER, D. PARIS, G. VALLET, P. BELUCHE, JM. BOUSSET, A. VIENNET, B. MOYSE

Mandataires : D. POISSENOT, JC. ROY, F. PRESSE, C. THIEBAUT (à partir du 5.1), D. GENDRAUD (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 5.1), B. RONZI (pour le 5.1), B. CYPRIANI (jusqu'au 3.2), F. FELLMANN, J. MARIOT (à partir du 5.1), A. GHEZALI, YM. DAHOUI, C. DEVESA, A. KOELLER, R. DEMESMAY, M. FELT, JP. MARTIN, C. PREIONI, JM. CAYUELA, B. BOURDAIS, D. JOLY, M. BILLOT, J. TARBOURIECH

Délibération n°2013/002286

Rapport n°5.1 - Etude « Equipements aquatiques dans le Grand Besançon » - Validation du plan de financement

Etude « Equipements aquatiques dans le Grand Besançon » - Validation du plan de financement

Rapporteur : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Commission : Culture, Tourisme, Sports

Inscription budgétaire	
BP 2013 et PPIF 2013-2017	Montant prévu au budget 2013 : 80 000 €
« étude équipements aquatiques »	Montant de l'opération : 80 000 €

Résumé :

La CAGB et la Ville de Besançon, constituées en groupement de commandes, souhaitent lancer une étude commune permettant d'aboutir à un schéma des équipements aquatiques sur le territoire du Grand Besançon.

Le coût prévisionnel de cette étude est de 80 000 € TTC. Des subventions sont sollicitées auprès de différents financeurs.

I. Des enjeux convergents

En déclinaison d'une des orientations du schéma de développement touristique du Grand Besançon (2010-2016) et du projet Grand Besançon 2030 (validé début 2013), le projet de création à moyen terme d'un lieu de baignade estivale et de détente (lieu de promenade, aire de pique-nique...) sur l'agglomération est envisagé comme un équipement à prioriser.

Le projet pourrait s'appuyer sur la base de loisirs d'Osselle pré-existante. Les usagers/clientèles ciblés par ce projet sont les habitants (jeunes, familles...) et les touristes : excursionnistes, touristes en séjour et itinérants (cyclotourisme, plaisanciers).

Cet équipement doit cependant être réfléchi en fonction des attentes des différentes clientèles ciblées, du contexte local et régional (équipements existants, en projet) et des exemples d'équipements aménagés dans d'autres territoires (zone de loisirs nautiques, baignades écologiques, piscines flottantes...). La pertinence du site à retenir nécessite aussi d'être analysée.

Parallèlement, la Ville de Besançon, propriétaire de la piscine de plein air de Chalezeule, s'interroge sur le devenir de cet équipement. L'évolution des attentes des usagers, les nécessaires mise aux normes et réhabilitation de l'installation questionnent la pertinence d'une restructuration ou la création d'une nouvelle piscine complémentaire avec les autres équipements aquatiques existants ou en projet.

Au regard de ces problématiques liées et des points à approfondir, le Grand Besançon et la Ville de Besançon se sont constitués en groupement de commandes pour lancer une étude en commun.

Le Grand Besançon assure la coordination de ce groupement.

Cette étude devra permettre de déboucher sur **un schéma cohérent des équipements aquatiques sur le territoire du Grand Besançon.**

Ce schéma devra préciser le contenu, la localisation préférentielle, le portage, la faisabilité des différents équipements et préciser l'implication proposée de chacune des deux collectivités.

A l'issue de cette étude, chaque collectivité devra ainsi disposer des éléments lui permettant de décider des investissements à conduire en maîtrise d'ouvrage.

III. Budget et financement

Le budget prévisionnel de l'étude se monte à 80 000 € TTC (66 890 € HT).

Des subventions sont sollicitées auprès des différents financeurs potentiels selon le plan de financement prévisionnel suivant :

	Montant en € HT	Pourcentage
Conseil Régional	20 067	30 %
Conseil Général	33 445	50 %
CAGB / Ville (solde)	13 378	20 %
TOTAL	66 890	100 %

Le Grand Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis et/ou à chercher des financements complémentaires auprès d'autres partenaires.

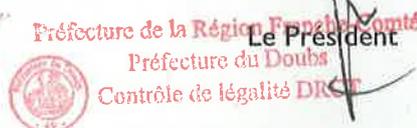
IV. Démarche et calendrier prévisionnels

- lancement consultation : novembre 2013,
- notification du marché : décembre 2013,
- lancement de l'étude : fin 2013-début 2014,
- conduite de l'étude : 3 premiers trimestres 2014 (rendu à l'automne),
- fin 2014 : décision sur la poursuite du processus (études de programmation, recrutement du maître d'œuvre...).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le plan de financement prévisionnel de l'étude « Equipements aquatiques sur le territoire du Grand Besançon »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions auprès des financeurs potentiels.

Pour extrait conforme,



Reçu le 29 NOV. 2013

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 106

Contre : 0

Abstention : 0